



LOGISTIQUE URBAINE

ARRETE N° 26/512

ARRETE

ARRETE PERMANENT PORTANT CREATION D'UN EMPLACEMENT RESERVE AUX VEHICULES MUNICIPAUX SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE CANNES - MODIFICATIF

Le Maire de la Ville de Cannes,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 à L2213-5,

Vu le Code de la Route et notamment les articles R417-10 à R417-11,

Vu l'arrêté du 16 avril 2021 relatif à l'interdiction de circulation des véhicules de transport de marchandises à certaines périodes, paru au JORF n°0097 du 24 avril 2021,

Vu l'arrêté municipal n°21/7878 du 26 novembre 2021, portant délégation de fonctions et de signature à Madame Marie Pourreyron, Douzième Adjointe,

Considérant que pour des raisons de sécurité et d'ordre public il y a lieu de réglementer le stationnement des véhicules municipaux en réservant des emplacements sur la commune de Cannes,

ARRETE

Les arrêtés municipaux antérieurs sont abrogés.

ARTICLE 1

À partir de la signature du présent arrêté, le stationnement de tous les véhicules sera interdit sur les emplacements susnommés "réservés véhicules municipaux et réservés véhicules Pompiers" cités dans l'annexe ci-jointe et situés sur la commune de Cannes exceptés pour les véhicules municipaux identifiés.

ARTICLE 2

À compter de cette date, tout autre véhicule trouvé en infraction pourra être conduit à la fourrière intercommunale aux frais, risques et périls de son propriétaire, dans les conditions prévues aux articles L325-1 à L325-3 du Code de la Route.

La présente réglementation entrera en vigueur dès la mise en place de la signalisation correspondante.

Le service Équipement de voirie de la ville de Cannes se chargera de la mise en place de la signalisation.

ARTICLE 3

Cette réglementation comporte la signalisation correspondante ci-après :

- panneau d'interdiction de type B6d,
- panonceau M6 indiquant le risque de mise en fourrière,
- panonceau « réservé + type de réservation suivant annexe jointe ».

ARTICLE 4

Une signalisation comportant un panneau d'interdiction de stationner de type B6d et un panonceau M6 indiquant le risque de mise en fourrière sera placé à l'aplomb de l'emplacement désigné à l'article 1 ci-dessus.

ARTICLE 5

Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Cannes,
Monsieur le Commissaire Central de la Police Nationale,
Monsieur le Directeur de la Police Municipale,
Madame le Directeur Général Adjoint des Services et Médecin Directeur de la Direction Hygiène et Santé et Affaires Sociales,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Cannes, le

20 JAN. 2026



Places réservées

ALLEE DES GABIANS

2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n°14

Direction Hygiène Santé

<nul>

ALLEE DU CIMETIERE

3 place(s)

Nb de places Emplacement

3 face au n° 2

MUNICIPAUX

AVENUE ALEXANDRA

0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul> sur le zébra bus situé n°7

Bibliobus Médiabus le Mardi de 14h30 à 17h

<nul>

AVENUE DE GRASSE

4 place(s)

Nb de places Emplacement

4 face au n° 15

MUNICIPAUX

AVENUE DE LA ROUBINE

1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 n°14

SECOURS CIVIL

AVENUE DE LERINS

4 place(s)

Nb de places Emplacement

4 face au n° 45 coté école Croisette

EDUCATION NATIONALE

<nul> sur l'aire de livraison située n°24 face à la poste

Bibliobus Médiabus le Vendredi de 9h à 11h30

<nul>

AVENUE DE PIERVAL

2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n° 2

CCAS

AVENUE DE VALLAURIS

1 place(s)

Nb de places Emplacement

1	n° 32	CCAS
AVENUE DES TIGNES		1 place(s)
Nb de places Emplacement		
1	n° 22	POSTE
AVENUE DU PETIT JUAS		3 place(s)
Nb de places Emplacement		
3	face au n° 23	CONSEIL DES PRUD'HOMMES
AVENUE FRANCIS TONNER		8 place(s)
Nb de places Emplacement		
4	Aéroport Cannes Mandelieu	POLICE NATIONALE
1	contre allée Mairie Annexe de la Bocca n°23	Municipaux
3	N 58	POLICE MUNICIPALE
AVENUE JEAN DE LATTRE DE TASSIGNY		7 place(s)
Nb de places Emplacement		
2	n° 1	MUNICIPAUX
2	n° 17	MUNICIPAUX
3	n°19	RESERVE SERVICE
AVENUE LAUGIER		1 place(s)
Nb de places Emplacement		
1	face au n°3 bis	RESERVE MUNICIPAUX
AVENUE MICHEL JOURDAN		3 place(s)
Nb de places Emplacement		
2	Cimetière abadie 1	RESERVE SERVICE

1 Face n°4

POLICE MUNICIPALE

AVENUE SAINT-LOUIS

18 place(s)

Nb de places Emplacement

14 contrée allée école E. VIAL

EDUCATION NATIONALE

2 face au n° 12

CCAS

2 n° 3

CANNES SENIORS LE CLUB

BOULEVARD ALEXANDRE III

2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n° 17

MUNICIPAUX

Théâtre

BOULEVARD CARNOT

4 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n° 19

TRIBUNAL

2 n° 45

POLICE MUNICIPALE

BOULEVARD DE LA CROISETTE

6 place(s)

Nb de places Emplacement

1 1

Collecte

<nul>

5 JARDIN DE LA ROSERAIE

RESERVE MUNICIPAUX

BOULEVARD DE LA FERRAGE

2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n° 31

MUNICIPAUX

BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul> sur l'aire de livraison située n°167

Bibliobus Médiabus le Mardi de 13h à 14h

<nul>

BOULEVARD DE LORRAINE**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2 <nul>

Municipaux

Collecte de l'eau

BOULEVARD DELAUP**0 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul> sur le zébra bus situé n°9 devant résidence
BougainvilléesBibliobus Médiabus le Jeudi de 10h à
12h

<nul>

BOULEVARD DU RIOU**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

<nul> <nul>

Défense de stationner emplacement
réservé autorisat

Défense de staionner emplacement réservé autorisation par arrêté municipal obligatoire

1 n° 3

CCAS

<nul>

sur place de stationnement située n°14 devant l'arrêt
de bus boulevard du Riou sens Nord SudBibliobus Médiabus le Jeudi de 14h à
18h30

<nul>

BOULEVARD EUGENE TRIPET**2 place(s)**

Nb de places Emplacement

2 Angle Bd Chanoine Francis Coeuret

ACCES SECURITE -
Pompiers/véhicules interventionArrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès à la voie ferrée uniquement lors des
interventions en restant à proximité du véhicule. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24**BOULEVARD GENERAL VAUTRIN****4 place(s)**

Nb de places Emplacement

4 n° 1

POLICE MUNICIPALE

BOULEVARD GUYNEMER**7 place(s)**

Nb de places Emplacement

4 au niveau de l'accès service restauration
établissement StanislasLOGISTIQUE Livraison / Cars
Scolairesréservé logistique livraison/cars scolaires entre le 21/08 le 10/07 du lundi au vendredi ;
Stationnement autorisé uniquement : entre le 21/08 et le 10/07 du lundi au vendredi de 18h à
7h, le samedi et le dimanche ; libre entre le 11/07 et le 20/08.

3 n° 9

MUNICIPAUX

BOULEVARD MONTFLEURY**1 place(s)**

Nb de places Emplacement

1	face au n° 14 <nul> sur l'aire de livraison située n°5 <nul>	SERVICE NETTOIEMENT angle rue du Lys - pour collecte des containers enterrés Bibliobus Médiabus le Mardi de 9h30 à 11h
BOULEVARD VALLOMBROSA		2 place(s)
Nb de places Emplacement		
2	n° 20 contre allée	CANNES SENIORS LE CLUB
BOULEVARD VICTOR TUBY		5 place(s)
Nb de places Emplacement		
2	devant musée Forville MUSEE	MUNICIPAUX
1	face au n° 17 Arrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès à la voie ferrée uniquement lors des interventions en restant à proximité du véhicule. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24	ACCES SECURITE - Pompiers/véhicules intervention
2	n° 21 Nettoiemnt	MUNICIPAUX
CHEMIN DE LA FRAYERE		2 place(s)
Nb de places Emplacement		
2	Parking Gymnase de ranguin	Réservé Municipaux
CHEMIN DES GOURGUETTES		2 place(s)
Nb de places Emplacement		
2	parking cimétière Abadie 1	RESERVE SERVICE
PLACE COMMANDANT LAMY		0 place(s)
Nb de places Emplacement		
<nul>	sur l'aire de livraison située Place Cdt Lamy (à l'angle de la rue d'Oran) <nul>	Bibliobus Médiabus le Mercredi de 13h30 à 17h
PLACE COMMANDANT MARIA		1 place(s)
Nb de places Emplacement		
1	Face au n°6	POLICE MUNICIPALE
PLACE DU SOUVENIR FRANCAIS		2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 Parking Cimetière Abadie 2

RESERVÉ CIMETIÈRE

PLACE GAMBETTA

1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 Sud - Est Marché

réservé municipaux

EMPLACEMENT RESERVE VEHICULE FRIGORIFIQUE DE 6H A 14H

PROMENADE DE LA PANTIERO

1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 136

Petit train

<nul>

QUAI SAINT-PIERRE

8 place(s)

Nb de places Emplacement

8 n° 2

POLICE MUNICIPALE

RUE BORNIOL

3 place(s)

Nb de places Emplacement

3 entre le n° 24 et le n° 26

CCAS

RUE DE LIEGE

3 place(s)

Nb de places Emplacement

3 n° 7

POSTE

RUE DE MIMONT

2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 entre le n° 43 et le n° 45

POSTE du lundi au samedi de 07h à 17h

RUE DES FAUVETTES

2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 entre le n° 3 et le n° 5

MUNICIPAUX

RUE DOCTEUR BALOUX

1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 Face n 23

POLICE MUNICIPALE

RUE DOCTEUR BUDIN 16 place(s)

Nb de places Emplacement

10 Parking - n° 13 MUNICIPAUX

6 Parking - n° 13 CCAS

RUE DOCTEUR CALMETTE 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 n°16 RESERVE SERVICE

archives municipales calmette

RUE EDITH CAVELL 6 place(s)

Nb de places Emplacement

6 n° 1 POLICE NATIONALE

RUE FELIX FAURE 2 place(s)

Nb de places Emplacement

1 <nul> Collecte des déchets

4H - 11H 7j/7

1 <nul> Collecte des déchets

4H - 11H 7j/7

RUE HIBERT 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 n° 9 CCAS

RUE HONORE DE BALZAC 4 place(s)

Nb de places Emplacement

4 en face poste Médiathèque Ranguin POLICE MUNICIPALE

VP n° 185

RUE JEAN JAURES 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 n° 5 accès local stockage ordures ménagères BENNES COLLECTE
chateaudun face place Gambetta

RUE LEGOFF 1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 au fond de l'impasse LEGOIFF (partie privée) véhicules d'intervention Vallon

Arrêt interdit sauf véhicule d'intervention d'accès au vallon. Doit rester libre 7j/7 - 24h/24

RUE LOUIS BLANC

1 place(s)

Nb de places Emplacement

1 n° 12 bis MUNICIPAUX

RUE LOUIS PASTOUR

10 place(s)

Nb de places Emplacement

10 entre le n° 2 et le n° 10 POMPIERS

RUE LYCKLAMA

2 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n° 3 CCAS

RUE PASTEUR

3 place(s)

Nb de places Emplacement

3 entre le n° 33 et le n° 35 MUNICIPAUX

Espace Miramar

RUE PIERRE PUGET

10 place(s)

Nb de places Emplacement

7 face au n° 2 TRIBUNAL DE COMMERCE

3 n° 2 CONSEIL DES PRUD'HOMMES

RUE SAINT-DIZIER

4 place(s)

Nb de places Emplacement

2 n° 13 POSTE

2 PARKING SUQUET DES ARTISTES EDUCATION NATIONALE

RUE VELASQUEZ

0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul> sur le zébra bus situé n°15 Bibliobus Médiabus le Mercredi de 9h30 à 11h30

<nul>

SQUARE CARNOT

0 place(s)

Nb de places Emplacement

<nul> devant le portail d'entrée du Square Carnot rue
Masséna face au Lycée Carnot

Bibliobus Médiabus le Vendredi de
14h à 17h30

<nul>

Nombre total de places: 186